

## L'EDUCATION SECONDAIRE EN FINLANDE

### I - ORGANISATION DE L'EDUCATION SECONDAIRE

#### A - Les échelons du système éducatif

En Finlande, l'école obligatoire s'étale sur neuf ans.

Le système éducatif finlandais est divisé en « *comprehensive school* » (écoles primaires), écoles d'enseignement secondaire, établissements d'enseignement supérieur.

Les écoles primaires sont dirigées par les municipalités. Il en existe 4 300 sur le territoire, dont les effectifs vont de 10 à 900 élèves.

L'enseignement secondaire se divise en enseignement généraliste ou professionnel (« *vocational training* »). Les établissements secondaires comprennent en général 75 cours, dont 45-49 sont obligatoires.

Les élèves passent trois ans dans ces écoles. Cette période se clôt par un examen national qui comprend quatre matières ;

- la première langue d'origine (finnois / suédois / sami) <sup>1</sup>
- la deuxième langue nationale (finnois / suédois)
- une langue étrangère
- les mathématiques

#### B - L'organisation administrative du secteur

La gestion des établissements secondaires relève de la compétence des municipalités.

Le **ministère de l'éducation** assure l'administration de l'éducation, de la recherche, de la culture, de la jeunesse et des sports. En matière d'éducation secondaire, il s'appuie sur une agence indépendante, le *National Board of Education*.

Le *National Board of Education* assure le suivi national des programmes et l'évaluation des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

Le nombre de personnes travaillant dans le secteur de l'éducation s'établissait en 1996 à 157 000 personnes, soit 8 % de la population active. Le corps enseignant compte 81 000 personnes (4,1 % de la population active). Dans le champ de l'éducation secondaire, le personnel se répartit comme suit :

	Enseignants	% d'enseignants parmi les personnels	Autres personnels	TOTAL
Ecoles secondaires généralistes	5 766	75,9%	1 827	7 593
Ecoles secondaires professionnelles	15 063	58,6%	10 628	25 961

Le tableau précédent souligne la différence des établissements en matière de personnels : les établissements secondaires d'enseignement professionnel emploient plus de trois fois plus d'agents que les établissements d'enseignement généralistes.

<sup>1</sup> 6% de la population finlandaise parle suédois. Cette population fréquente un système éducatif spécifique, qui compte 330 écoles primaires et 30 écoles secondaires.

## II - GESTION DE L'EDUCATION SECONDAIRE

### A - Une dépense importante pour l'Etat

Le secteur « éducation » représente 14 % du budget de l'état finlandais. Jusqu'au début des années 1990, les dépenses consacrées à ce secteur représentaient 6 % du PIB. Ces dépenses sont montées à 6,8 % du PIB quelques années plus tard, pour se retrouver aujourd'hui à 6,4 %.

L'Etat participe largement au financement du système éducatif. Cette masse est financée aux 2/3 par l'Etat et à hauteur du tiers restant par les municipalités. En terme de secteur, ce financement se répartit de la manière suivante :

Education maternelle	9,2%
Education primaire	27,7%
Education secondaire	36,9%
Education supérieure	26,2%

Le tableau précédent fait ressortir le coût de l'enseignement secondaire qui mobilise plus du tiers des ressources consacrées à l'éducation.

Le ministère avait en 1999 un budget de 26,6 milliards de FIM (4,4 milliards d'euros), soit 3,8 % du PIB, répartis de la manière suivante :

	%	FIM million	EUR million
General education	27.7	7 367	1 228
University education and research	22.8	6 062	1 010
Student financial aid	14.3	3 806	634
Vocational education	10.8	2 870	478
Adult education	6.7	1 773 (*)	296 (*)
Culture and the arts	6.0	1 597	266
Polytechnic education	4.1	1 104	184
Research	3.8	999	167
Sport	1.9	494	82
Administration	1.2	423	71
Youth work	0.5	129	22
Ecclesiastical affairs	0.1	12	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>26 636 (**)</b>	<b>4 439 (**)</b>

\*) In addition, FIM 1,600 million (EUR 267 million) allocated to adult education from other items.

\*\*\*) In addition, FIM 200 million (EUR 33 million) channelled to education and culture through the EU Structural Funds.

Les crédits affectés au système scolaire (enseignement primaire et secondaire) représentent 27,7% du budget du ministère (7 367 millions FIM).

Pour les élèves, l'école est gratuite, tout comme la restauration du déjeuner. Des systèmes de transport scolaire gratuit ont par ailleurs été mis en place.

Les coûts sont les suivants :

Type d'établissement	Coût étudiant (Euro)	Coût étudiant (FIM)	Evolution 1995-1996
Ecoles primaires	3 690	21 940	1,6%
Ecoles secondaires généralistes	2 945	17 510	-0,1%
Ecoles secondaires professionnelles	6 867	40 830	-1,3%
Universités	7 350	43 700	1,1%
TOTAL	4 773	28 380	0,5%

Le coût moyen d'un étudiant dans le système secondaire varie de 42 % si celui-ci est dans une école généraliste ou une école professionnelle.

Le coût du système d'enseignement secondaire professionnel, proche de celui des universités est en effet très élevé. Cette situation s'explique par les charges afférentes aux personnels (cf. supra) et aux immobilisations, parfois coûteuses (c'est notamment le cas pour les établissements forestiers, qui utilisent des machines-outils très coûteuses).

### **B - La gestion du secteur demeure décentralisée**

Le gouvernement décide des objectifs nationaux en matière d'éducation, ainsi que le nombre d'heures pour chaque matière. L'année scolaire se déroule en deux sessions, l'une à l'automne, l'autre au printemps, qui totalisent 190 jours.

L'Etat intervient via le *National Board of Education*, qui contrôle la qualité de l'enseignement dispensé, et l'examen national. Pour autant la gestion des établissements est laissée à la libre appréciation des municipalités.